

COMMISSION MIXTE CULTURELLE FRANCE-CANADA/CULTURAL MIXED COMMISSION FRANCE-CANADA

Secteur de coopération
Programme:

Domaine d'activité
Field of Activity:

Echanges de personnes

Echange d'étudiants.

* Domaine scolaire

Description:

Le ministère de l'Education de l'Ontario organise sur une base réciproque et séquentielle des échanges entre étudiants du secondaire ontariens et français. Les étudiants français passent trois mois en Ontario, durant l'automne, puis le printemps suivant les étudiants ontariens passent la même période de temps en France.

Origine/Background:

Ce programme a relativement bien réussi. Les étudiants ont été jumelés selon leur âge et intérêts; ils ont résidé l'un chez l'autre. Un problème significatif est la disproportion entre le nombre de candidats: le nombre de candidats ontariens est de beaucoup supérieur à celui des candidats français. La principale raison de cette disproportion semble être le problème que cause les absences durant l'année scolaire française. Le ministère de l'Education de l'Ontario souhaite que ce programme se poursuive avec une moins grande disparité entre le nombre de participants ontariens et français.

Objectifs/Objectives:

Ce programme vise à améliorer les aptitudes linguistiques des participants et à leur permettre d'acquérir de part et d'autre une meilleure connaissance de la culture et du mode de vie.

Décision et mise en oeuvre/Decision and Implementation:

La Partie française prend note des difficultés mentionnées par les représentants de l'Ontario.

La Partie française suggère aux autorités de l'Ontario d'établir un partenariat entre institutions scolaires et, possiblement entre administrateurs scolaires, afin d'aplanir certaines exigences de curriculum et d'incorporer certains éléments de programmes dans les établissements hôtes.

Les autorités de l'Ontario prennent note de cette suggestion.

Financement
Financing:

Calendrier, suivi
Schedule, follow-up:

Le ministère de l'Education de l'Ontario fait les arrangements administratifs. Il accorde aux participants ontariens une aide au titre des voyages. Tout autre frais est à la charge des participants.